

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 juin 2014

PLFRSS POUR 2014 - (N° 2044)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 73

présenté par
M. Bapt

ARTICLE 9

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« par ces mêmes dispositions »

les mots :

« au même 1° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.